

ZEBRE IMMO
IMMOBILIER & VIAGER



Honoraires 2019

De 10 000 € → 170 000€ = 5 000€

A partir de 171 000€ = 2.9%

Frais de rédaction d'acte dans le cas où l'agence rédige le compromis de vente : 500€

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur et calculés sur le prix net vendeur.